

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de S^t Chais

École libre de Garçons.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. non

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. par M^r Blanchard, instituteur laïque

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 1

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 60

Et combien de pensionnaires ?

R. 0

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. c'la commune

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. bien



Paroisse de S^t Chais

École libre de Filles.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. non

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. par Madame Marie Le Page, institutrice laïque

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. 1

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 82

Et combien de pensionnaires ?

R. 2

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. personne ne le sait (1)

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. bien

École communale de filles.

5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. au mois de Février

Personnel congréganiste.

6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. oui

Quel en est le nombre ?

R. 2

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la congrégation des Religieuses du S^t Esprit

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

+ FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.

(1) le terrain, S^t Chais, emplacement est aux héritiers de M^r C^{te} Préban qui a construit la maison avec l'aide de la fabrique. R. Chatel le Département ont donné un secours de 6000^f